

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 73 (1922)
Heft: 5

Artikel: Quelques impressions sur le Portugal forestier [suite et fin]
Autor: Knuchel, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785134>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aujourd'hui comme autrefois la Société et la haute futaie, qui ont tant d'analogies, n'ont-elles pas tout à redouter des appétits et des instincts non disciplinés? ne sommeillent-ils pas au tréfonds de l'homme? Sommes-nous à la veille d'une rechute qui nécessitera un des perpétuels recommencements que l'histoire connaît? Si nous nous laissons instruire par l'expérience, nous pouvons espérer que dans son effort vers des destinées qu'elle désire se faire meilleures, l'humanité ne voudra pas de nouveau les forêts aux gémonies; leur ruine, vite consommée, serait en même temps un symptôme de la ruine sociale, et la Société comme les forêts seraient replacées au bas de l'ardu chemin.

H. By.

Quelques impressions sur le Portugal forestier.

(Suite et fin.)

A Bussaco.

Bussaco est un ancien cloître célèbre de l'ordre des carmélites, situé à quelque 25 kilomètres au nord de Coïmbre, au centre d'un merveilleux parc grand de 102 hectares. Quand il advint que l'Etat s'adjugea le couvent il le transforma en hôtel. Le parc est entouré, sur tout son pourtour, d'une haute muraille. Au dehors — quel prodigieux contraste! — le sol est nu et dépourvu de toute végétation.

A côté de son intérêt au point de vue botanique, le parc de Bussaco est important pour le forestier: c'est, en effet, le seul point du Portugal entier qui est encore recouvert par l'antique forêt composée d'essences indigènes. On y trouve essentiellement des chênes à feuilles caduques, dont le Portugal possède un grand nombre d'espèces. Les Portugais mentionnent surtout le chêne rouvre et le pédonculé; toutefois leurs caractères ne sont pas complètement identiques à ceux de nos régions. Le chêne Tauzin (*Quercus Tozza*) se rencontre de préférence aux altitudes supérieures à 800 m, tandis que dans le nord du pays les chênes toujours verts ne se retrouvent pas à l'état spontané. Entre les chênes et sous leur ombrage croissent une grande quantité d'arbrisseaux tels que le houx, le noisetier, la laurelle, le laurier noble et l'arbousier (*Arbutus unedo*). Et, bien que la lame annuelle des précipitations soit de 1500 mm, la flore dans son ensemble est adaptée à la sécheresse, car les mois de juillet et d'août sont très chauds et privés de pluie.

Dans les parties basses du parc, on rencontre, aux meilleures stations, des spécimens magnifiques d'un grand nombre d'essences introduites par la plantation, même de petits peuplements du sapin, de l'épicéa et du hêtre. Nous avons admiré plus particulièrement quelques splendides pieds d'un arbre du Mexique vraisemblablement importé par les premiers navigateurs, le *Cupressus Lusitanica*, qui a quelque ressemblance avec le cèdre. Quelques-uns, âgés de 270 à 300 ans, ont un diamètre, à 1,3 m, qui atteint 130 cm. Nombreux sont les spécimens du *Sequoia sempervirens* dont le diamètre atteint 90 cm. Le pin maritime et le pin pinier sont représentés aussi par des exemplaires de grande taille, chose rare au Portugal où les pieds de ces essences, pourtant très répandues, ne dépassent que rarement un diamètre de 50 cm.

Boisement des dunes.

Pour la fixation des dunes par le boisement, les Portugais ont suivi exactement la méthode appliquée en France pour les dunes de la Gascogne. On a établi, le long de la côte, une *dune littorale* qui a pour but de protéger la forêt de l'intérieur contre l'envasissement des sables; il importe de veiller à son bon entretien. Une palissade en planches enfoncées verticalement constitue l'abri contre lequel vient s'accumuler le sable. Ces planches sont surélevées au moyen de leviers spéciaux jusqu'à ce que la dune littorale ait atteint une hauteur d'environ 8 à 12 m. Cette constitution réclame une durée d'environ 10 ans. A ce moment, les plantations exécutées en arrière de la dune ont atteint une hauteur d'homme et contribuent à fixer ces sols sablonneux si éminemment mobiles. La photographie en tête de ce cahier montre des semis par bandes du pin maritime, dans les dunes du „Pinhal do Urso“, au sud de Figuiera da Foz. La plantation est âgée de 4 à 6 ans et elle a réussi déjà à fixer ce sol auparavant si mouvant.

On trouve le long de la côte des marais de vaste étendue et qui doivent leur existence au fait que les cours d'eau, refoulés à leur embouchure par les sables venus de la mer, coulent derrière les dunes jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un nouvel écoulement dans l'océan. La forêt domaniale de „Pinhal do Urso“ croît dans une telle région. Grande de 1340 ha, vers 1905, elle a été agrandie, dès lors, par les boisements de dunes ou de marais desséchés.

Partout où le niveau des eaux souterraines est élevé, l'accroissement dans ces sols est propre à exciter notre admiration. Des peuplements de l'*Eucalyptus* âgés de 8 ans atteignent une hauteur de 15 mètres. Le long d'un fossé d'assainissement, nous en avons observé un âgé de 12 ans, provenant d'une plantation à 2 m d'écartement, dont la hauteur comportait 25 m et dont les diamètres atteignaient 35 à 40 cm. A l'âge de 4 ans, les semis du pin maritime sont hauts de 1,50 m. Un pin (*Pinus insignis*) haut de 6 m a fait, en 1920, une pousse terminale de 220 cm. Il va sans dire que ce sont là conditions exceptionnelles, et les sols abondent aussi dans lesquels les plantes restent chétives.

Notre voyage prit fin par une excursion à la Sierra da Monchique. Dans les parties basses végétent de petites forêts du pin maritime, puis des peuplements d'eucalyptus traités en taillis simple. Mais, pour l'instant, toute trace manque encore d'une intervention énergique de l'Etat en matière de reboisement. Quand celui-ci pourra mettre des crédits suffisants à la disposition de l'administration forestière portugaise, on peut espérer qu'elle pourra, dans un avenir prochain, boiser ces montagnes pelées. Ce serait une bénédiction pour le pays.

H. Knuchel.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Un beau geste de la part de l'Etat du Valais.

La Société vaudoise des forestiers alloue à notre Société forestière un subside annuel de fr. 200, destiné à soutenir la publication du „Journal forestier suisse“. C'était jusqu'ici le seul encouragement en espèces sonnantes dont bénéficiait cet organe. Or, voici que le Conseil d'Etat du Valais vient de décider, à son tour, de lui accorder son appui financier et de lui donner la belle somme de trois cents francs par an.

Le Comité permanent a remercié comme suit le Conseil d'Etat du Valais pour une décision qui l'honneure hautement.

„Au Conseil d'Etat du Valais, à Sion.

Monsieur le président et messieurs,

Nous vous accusons réception de l'avis d'une décision d'après laquelle vous avez bien voulu allouer à notre Société une subvention annuelle de trois cents francs, pour la publication du „Journal forestier suisse“.

Nous venons vous exprimer, messieurs, notre gratitude profonde pour ce beau geste dont nous vous sommes vivement reconnaissants, et qui nous montre éloquemment tout l'intérêt que vous témoignez, en ces